

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Octobre 2024

Référence		
2024_45		
Objet de la délibération		
Beffes : location de la salle des fêtes pour le Bal du Comice		
Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9
Date de la convocation		
18/10/2024		
Date d'affichage		
18/10/2024		
Vote		
A l'unanimité		
Pour : 9		
Contre : 0		
Abstention : 0		

L' an 2024 et le 25 Octobre à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de MENARD Francine, Maire

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCCAROLINE, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, M. COGNOT Gérard.

Excusé(s) séance : Mme VANDENBUSSCHE Julie ayant donné procuration à M. CHANDAT David

Absent(s) : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : Mme BROCCAROLINE

Objet de la délibération : Beffes : location de la salle des fêtes pour le Bal du Comice

Madame la Maire présente au Conseil Municipal le titre de recettes émis par la commune de Beffes pour la location de la salle des fêtes afin d'y organiser le 27 avril 2024 le bal d'élection de la reine d'Argenvières pour le Comice rural.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **autorise** Madame la Maire à procéder au mandatement pour 240.00 € à la commune de Beffes en règlement de la location de la salle des fêtes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 29 Octobre 2024
La Maire
Francine MENARD

Le/La Secrétaire de séance
Mme BROCCAROLINE



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 31/10/2024

Transmis au contrôle de légalité le : 31/10/2024